



Arthur  
Loyd

MONTPELLIER - NÎMES

## HONORAIRES DE COMMERCIALISATION

- En cas de vente 6% HT du prix de vente HT à la charge de l'acquéreur  
Sauf dispositions contraires prévues au mandat
  
- En cas de location - 15% HT du loyer annuel HT/HC à la charge du Bailleur  
- 15% HT du loyer annuel HT/HC à la charge du Preneur  
Sauf dispositions contraires prévues au mandat